L'INFO municipale

Municipalité de Labelle

Volume 24 - Numéro 2
7 février 2013

ALLOCUTION DU MAIRE

Bonjour,

Je profite de cette publication pour vous offrir mes vœux pour une bonne année 2013, je vous souhaite principalement de la santé.

Les dernières Infos municipales traitaient de la situation financière de la Municipalité et du budget 2013. Je veux vous faire un compte rendu des dossiers traités durant cette période.

Le 28 novembre avaient lieu les élections au conseil des maires et en voici un bref résumé :

- Monsieur Ronald Provost a été réélu comme préfet pour un mandat de deux ans et nomination de Monsieur Steven Larose comme préfet suppléant;
- Adoption d'un code d'éthique pour les employés;
- Autorisation de signature de baux pour les clubs motoneige sur le parc linéaire et le corridor aérobique;
- Autorisation de vente de parties de terres publiques (TPI) dans différentes municipalités. Aucun lot dans notre municipalité.

Depuis la fin de l'année, une cure de rajeunissement a été réalisée au centre communautaire et à la piscine (nettoyage et peinture).

Le déjeuner du maire nous a permis de remettre un chèque de 4 033,33 $ à Centraide. Merci aux membres du conseil pour leur implication pour la préparation du brunch et à vous tous par votre présence. Merci pour Centraide.

Lors de la panne électrique que nous avons subi durant le début de la période des Fêtes, la Municipalité a suivi la situation de près par le biais du Service des travaux publics et du Service de sécurité incendie. Cette période nous a permis de nous requestionner sur les services dont nos citoyens auraient besoin. Notre comité de sécurité civile a déjà commencé à y travailler. Je vous rappelle cependant qu'il existe un numéro d'urgence par lequel vous pouvez rejoindre un membre du personnel de la Municipalité en tout temps, soit le 819-425-4215.

Le 16 janvier avait lieu le conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge. J'ai été reconduit comme président pour une autre année. En ce qui concerne le rapport Aecom traitant sur les matières putrescibles, une rencontre avec le consultant est prévue, car les membres ayant reçu les explications considèrent ce rapport incomplet.

Le 17 janvier avait lieu le premier conseil des maires de 2013, voici un bref résumé :

- Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'agrandissement du siège administratif de la MRC;
- Positionnement sur les conditions du transport forestier sur notre territoire;
- Affectation du surplus accumulé pour les écocentres; 25 000 $ pour créer un fond environnemental et le solde résiduel pour les travaux d'amélioration et de réparation à venir;
- Positionnement de la MRC pour que la Sûreté du Québec respecte l'entente de poste relais à Labelle et le déploiement de deux policiers.

Le 22 janvier avait lieu une rencontre portant sur la problématique de l'accès à la ressource forestière sur le territoire de la MRC à laquelle participaient le ministère des Transports, le ministère des Ressources naturelles, les forestiers, les maires des municipalités concernées (dont Labelle) et les représentants de la MRC. Un comité restreint a été créé pour trouver des solutions pour l'utilisation des chemins municipaux par les forestiers pour la sortie du bois.

Je vous souhaite un bel hiver, Gilbert Brassard, maire

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 21 JANVIER 2013

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 janvier 2013.

Administration, finances et ressources humaines

Le conseil a mandaté la directrice générale et le directeur des travaux publics pour aller en appel d'offres pour les services d'excavation pour l'année 2013. Le résultat de cet appel d'offres sera présenté au conseil lors de la prochaine séance ordinaire.

Le conseil a également mandaté la directrice générale et la directrice des loisirs pour aller en appel d'offres pour la réfection des terrains de tennis.

Des résolutions ont été adoptées afin de permettre la présentation de demandes d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités. Ainsi, une demande sera faite dans le volet 1.5 pour le remplacement des conduites d'aqueduc sur la rue Allard et une autre sera présentée dans le volet 2.5 (Municipalité amie des aînés) pour le remplacement et l'élargissement de trottoirs sur la rue de l'Église.

Mme Guylaine Gareau a été nommée par la Municipalité à titre d'administratrice bénévole au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Labelle, en remplacement de Mme Solange Brisebois. Le conseil tient à remercier Mme Brisebois pour son dévouement à ce poste depuis 2008.

La Municipalité a autorisé le versement de la totalité des profits réalisés lors de la tenue du déjeuner du maire, le 25 novembre 2012, au montant de 4 033,33 $ à Centraide Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides

Loisirs

Le poste de coordonnateur du camp de jour pour la saison 2013 sera bientôt affiché sur le site Internet de la Municipalité, d'Emploi-Québec, de Québec municipal, dans l'Info municipale et dans le journal L'Information du Nord, secteur de Mont-Tremblant et Vallée de la Rouge.

Le conseil a autorisé le versement de subventions aux organismes suivants pour 2013:

- 4450 $ au Comité des Loisirs pour l'ensemble de ses activités;
- 250 $ au Cercle de Fermières;
- 4000 $ au Club de ski de fond de Labelle;
- 3000 $ à la Maison des Jeunes,
- 500 $ au Comptoir d'Entraide;
- 450 $ au groupe Scouts de Labelle;
- 2000 $ au CGAL;
- 200 $ à Prévoyance envers les aînés;
- 250$ à la Polyvalente Curé-Mercure pour le Gala des Mercures 2013.

Règlements

Un avis de motion a été donné relativement au règlement numéro 2013-226 relatif à la bibliothèque municipale. Ce règlement établit les procédures de gestion de la bibliothèque de Labelle.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance de janvier 2013.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le **13 février 2013 (lundi).**

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE FÉVRIER

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 18 février 2013, deux dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- Une dérogation de 18,48 mètres carrés sur la superficie pour la construction d'un garage, sur le lot 37, rang B, dans le canton de Labelle situé au 165, chemin des Bûcherons.
- Une dérogation de 30 mètres pour la distance avec un ruisseau pour l'aménagement d'un chemin, sur le lot 242-P, dans le cadastre du Village sur la rue de la Montagne;

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

Municipalité de Labelle

SÉANCES DU CONSEIL 2013

Pour l'année 2013, les séances ordinaires du conseil se tiendront à partir de 20h au dates suivantes:

Lundi 21 janvier	Lundi 15 juillet
Lundi 18 février	Lundi 19 août
Lundi 18 mars	Lundi 16 septembre
Lundi 15 avril	Mardi 1er octobre
Mardi 21 mai	Lundi 11 novembre
Lundi 17 juin	Lundi 16 décembre

Municipalité de Labelle

Opportunité d'emploi

Coordonnateur du camp de jour de Labelle

Vous cherchez un emploi qui mettra en valeur votre facilité à diriger une équipe?
Vous avez envie de vivre un été dans un camp de jour municipal?
Vous aimez les enfants et les enfants vous aiment?
Vous êtes organisé, débrouillard et vous savez faire preuve de leadership?

L'emploi de coordonnateur de camp de jour vous plaira certainement!

Le poste s'adresse aux personnes

- Possédant un diplôme d'études collégiales en loisirs, en technique d'éducation à l'enfance, en technique d'éducation spécialisée ou autre domaine pertinent;
- Ayant une expérience d'au moins deux ans dans un camp de jour municipal à titre de coordonnateur (ou d'animateur : 3 ans d'expérience demandée)
- Possédant la formation DAFA ou est en voie de l'obtenir;
- Aptes à gérer une équipe d'animateurs de camp de jour;
- Aptes à organiser tous les aspects du camp de jour et de voir à son bon fonctionnement;
- Possédant un permis de conduire valide et une automobile;

Des conditions de travail intéressantes :

Début du travail : Avril à temps partiel- Temps plein dès le mois de juin
Salaire : entre 15$ et 17$ /hre, selon expérience
Fin de l'emploi : dernière semaine du mois d'août

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation, avant le vendredi le 1er mars 2013 à 16h à :

Madame Belinda Proulx
Directrice des loisirs et du tourisme
1, rue du Pont
Labelle (Québec) J0T 1H0
Courriel : dir.loisirs@municipalite.labelle.qc.ca
Télécopie : 819 686-3820

BIBLIOTHÈQUE LANCIA-MONETTE

819-681-3371, poste 5021

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : **biblio@municipalite.labelle.qc.ca.** Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

Belinda Proulx, 819 681-3371, poste 5009

****

TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES

16 mars 9h Formation spéciale pour vous!

SAVEZ-VOUS GOUVERNER VOTRE OBNL ?

De nombreuses personnes, désireuses de prendre une part active dans la vie de la communauté, d'agir concrètement et de participer à la prise de décisions, acceptent d'occuper un poste d'administrateurs bénévoles au sein d'un organisme à but non lucratif.

Toutefois, la fonction d'administrateur comporte des exigences bien précises. Les administrateurs ne sont pas des bénévoles comme les autres. Ils ont un rôle précis à jouer au sein de leur organisme et ils ont également des devoirs et des responsabilités légales à assumer.

Or, il y a peu d'écoles où l'on puisse apprendre à administrer adéquatement un organisme à but non lucratif. La plupart des administrateurs apprennent sur le tas, font de leur mieux, sans pour autant trop savoir en quoi consiste précisément leur rôle et les pouvoirs qui leur sont conférés.

Pour répondre à leurs questions, la Municipalité de Labelle via son service des loisirs et tourisme est heureuse de vous offrir gratuitement une formation intitulée Gouvernance d'un OBNL. Cette formation vise à enseigner aux administrateurs les procédures de gestion d'un organisme à but non lucratif.

Cette formation est pour vous et est hyper importante pour mieux comprendre votre rôle et vos responsabilités en tant qu'administrateur!

On vous attend en grand nombre!

Prière de réserver votre place avant le 25 février 2013 en appelant au Service des loisirs. Tous les administrateurs des organismes reconnus par la Municipalité sont les bienvenus. Pour toutes les autres personnes intéressées par cette formation, un coût minime vous est demandé lors de votre inscription, soit 10$.

Durée de la formation: 2h30, collation et café fournis.

Horaire des patinoires, toujours valide si la température le permet :

Du lundi au vendredi :	**15 h 30 à 22 h**
Samedi et dimanche :	**12 h à 22 h**
Fériés et semaine de relâche :	**12 h à 22 h**

À noter que la patinoire avec bande est réservée aux périodes suivantes à compter du début du mois de janvier :

Lundi : 18 h à 21 h
Mardi: 20h à 21h30
Jeudi: 18 h à 21h30
Vendredi : 18 h 30 à 20 h

À noter aussi que lors des journées fériées, pédagogiques et semaine de relâche, les salles de joueurs seront ouvertes dès 10h, mais aucune surveillance ne sera effectuée avant midi.

* Sujet à changements si trop de vandalisme*

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 15 février 2013
Date de parution 7 mars 2013

Le Pare-feu du Chef

Pour votre sécurité en cas d'incendie :
Déneigez vos balcons et autres sorties!

(Municipalité de Labelle), janvier 2013 — Cet hiver, les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invitent à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie.

Conseils de sécurité pour les sorties

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse;
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps;
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport;
- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble;
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Pour obtenir plus d'information sur l'évacuation en cas d'incendie, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section *Sécurité incendie*.

Tous les propriétaires de Labelle

L'hiver et la neige

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) rappelle que la glace et la neige accumulées peuvent provoquer l'affaissement et même l'effondrement des toitures et des balcons. Cette année nous avons reçu beaucoup de neige en peu de temps, alors soyez sécuritaire et grattez vos toits et balcons.

Pour prévenir les dommages, la Régie du bâtiment recommande fortement aux propriétaires de vérifier si la neige accumulée sur leur propriété représente de tels risques et les incite fortement à prendre les mesures requises afin de s'assurer que les lieux sont sécuritaires. La Régie recommande aussi aux propriétaires de procéder au déneigement des issues de secours de leurs bâtiments.

Les propriétaires de bâtiments ou de résidences doivent porter une attention particulière aux accumulations élevées de neige et de glace sur les toits. Lorsque l'enlèvement de la neige s'avère nécessaire, la Régie du bâtiment recommande de confier cette tâche à des entreprises disposant d'un équipement approprié.

Le déneigement d'une toiture comporte des risques pour la sécurité des personnes sur le toit ou aux alentours. La proximité d'installations électriques représente un risque supplémentaire. En outre, il est recommandé de laisser une mince couche de neige sur la toiture afin de maintenir la membrane d'étanchéité en bon état. Si vous souhaitez déneiger votre toiture vous-mêmes, il est recommandé d'utiliser une pelle à toiture munie d'un manche télescopique. Celle-ci permet d'effectuer le déneigement de la toiture à partir du sol.

Le propriétaire, le premier responsable

Soyez vigilant ! Le propriétaire est le premier responsable de la sécurité du public qui fréquente ou accède à son bâtiment. Il lui appartient donc, légalement, dans la plupart des cas, de prendre les mesures de prévention pour éviter une accumulation de neige ou de glace pouvant occasionner un effondrement de la toiture du bâtiment. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet de la Régie du bâtiment **au www.rbq.gouv.qc.ca.**

Le directeur du service, Stephen Potts

UN DÉJEUNER COURONNÉ DE SUCCÈS!!

Le déjeuner du maire de la Municipalité de Labelle, organisé par le Conseil municipal fut un véritable succès!

Ce déjeuner, qui a eu lieu le 25 novembre dernier, apporte une contribution monétaire importante à la campagne de financement annuelle de Centraide Gatineau-Labelle Hautes-Laurentides

Cette édition a permis au maire, M. Gilbert Brassard de remettre un montant de 4 033,33 $ à Centraide, organisme qui subventionne, entre autres, le Comptoir d'Entraide de Labelle.

En ces temps difficiles, nous tenons à remercier tous les gens qui ont contribué à ce franc succès soient :

Tous ceux qui ont acheté un billet et tous les bénévoles présents (membres du conseil municipal, employés de la Municipalité) qui ont assuré le bon déroulement de la journée! Un merci particulier à Mme Marie-Eve Nantel et le Manoir Labellois qui nous ont permis d'utiliser la cuisine de la résidence du presbytère pour concocter le déjeuner.

La Municipalité de Labelle a à cœur d'encourager des organismes communautaires comme Centraide et espère que la population sera encore au rendez-vous l'année prochaine!

Sur la photo: Mme Belinda Proulx, directrice du Service des loisirs et du tourisme, Mme Marie-Claude Daoust, Centraide, M. Gilbert Brassard, maire

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

ACTIVITÉS DE L'HIVER 2013
CLUB DE SKI DE FOND DE LABELLE

Pour information et réservation : (819) 686-9766, www.skidefondlabelle.org

	9 février	23 février	9 MARS
FÉVRIER **MARS**	**JOURNÉE VIN\FROMAGE** Apportez votre vin et votre fromage... C'est un partage! (Départ 11 h)	**RANDONNÉE PLEINE LUNE** Fondue chinoise au refuge de la mine **Attention :** Les places sont **limitées**, il faut réserver **rapidement**. 10$ \pers. (Départ 17 h)	**DÎNER OKTOBERFEST** Mmmm!!!! Quelle bonne dégustation… (Moyennant une petite contribution de 10$, payable d'avance) **Attention :** Il faut réserver (avant le 2 mars) pour être certain d'avoir assez de saucisses… Apportez votre bière, on partage!!

CLUB QUAD IROQUOIS

Journée Hot dog
Cette activité aura lieu le samedi 2 mars 2013

L'activité «Journée Hot-dog» 6e édition du Club Quad Iroquois se tiendra au refuge 5 Étoiles de La Minerve.

La carte de membre de la FQCQ est requise pour assister à cette activité.

Hot-dogs, croustilles et liqueurs douces seront disponibles en grande quantité et à prix compétitifs à compter de 11 h le matin, et ce, jusqu'à épuisement des stocks. Un excellent moyen de renflouer la caisse du club en profitant d'une activité où la camaraderie et les heureuses rencontres sont aussi au menu. Aucune réservation n'est requise et bienvenue à toutes et à tous.

VERS UNE STRATÉGIE MIGRATOIRE
MILLE ET UNE RAISONS DE S'ÉTABLIR DANS LES LAURENTIDES

Labelle, le 21 JANVIER 2013 – Un sondage est en branle depuis déjà quelques semaines afin de connaître ce qui pousse les diplômés à s'établir dans les Laurentides. S'inscrivant dans la démarche *Vers une stratégie migratoire* (VSM), initiée par le Forum jeunesse des Laurentides et chapeauté par des comités locaux des MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, l'exercice permettra de recueillir les principales raisons qui font en sorte qu'une personne décide de s'installer dans l'une ou l'autre de ces MRC.

Le sondage s'adresse principalement aux personnes diplômées de 18 ans et plus qui sont établies dans l'une des quatre MRC ciblées par la démarche et aux personnes originaires de l'une de ces MRC, mais qui habitent présentement à l'extérieur. De plus, les personnes de l'extérieur qui ont déjà fait des démarches pour habiter dans la région peuvent également y participer.

L'objectif de la démarche VSM étant de mettre en place des actions favorisant l'attraction et la rétention des diplômés dans la région, les réponses au sondage alimenteront les comités locaux dans leurs réflexions et leurs pistes d'actions à proposer.

En ligne jusqu'au 15er février

Plus de 300 personnes ont répondu au sondage qui restera en ligne jusqu'au 15 février 2013 à l'adresse www.surveymonkey.com/s/VSMLaurentides. Déjà, 112 répondants d'Antoine-Labelle, 81 répondants des Laurentides, 35 répondants des Pays-d'en-Haut et 21 répondants d'Argenteuil ont pris quelques minutes de leur temps pour remplir le sondage. Les diplômés ont tout intérêt à participer puisqu'un iPad sera tiré au hasard parmi les répondants!

À propos de la démarche VSM

La démarche Vers une stratégie migratoire des Laurentides est soutenue financièrement par le Forum jeunesse des Laurentides dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse 2009-2014 provenant de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du Secrétariat à la jeunesse.

-30-

Source et information : **Belinda Proulx, directrice du Service des loisirs et du tourisme**
Municipalité de Labelle
Téléphone : 819-681-3371, poste 5009
Courriel : dir.loisirs@municipalite.labelle.qc.ca

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE LABELLE

À ne pas manquer!

Tournoi de pêche sur glace par l'Association Chasse et pêche de labelle

Date : samedi 2 mars 2013
Heure : 7h30 à 16h
Où : P'tit lac Caribou à Labelle
Prix d'entrée : carte de membre 2013
Gratuit pour les enfants de moins de 11 ans accompagnés d'un membre

- ☐ Trous percés aux membres par les directeurs
- ☐ Resto-bar et camp chauffé sur place
- ☐ Prix de présence

Bienvenue à tous!

COUP D'OEIL DE VOTRE PAROISSE

Un petit rappel pour la dîme

Nous avons toujours besoin de votre support financier, car les revenus diminuent, mais les services demeurent. Merci à tous ceux qui se sont acquittés de cette responsabilité.

Le bureau est ouvert le mardi et jeudi de 13h à 16h.
À la chapelle du centre communautaire
Téléphone 819 686-2023.

CARÊME 2013

Mercredi des cendres le 13 février prochain.
Veuillez vous référer au feuillet paroissial pour l'horaire des célébrations.

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE
Communauté La Nativité-de-Marie
25, rue du Couvent
Labelle (Québec) J0T 1H0
819 686 2023

SCOUTS

Recycler, ça rapporte !

Les scouts de la classe de Madame Carole Daudelin, leur animateur Monsieur Serge Couillard, l'organisateur Monsieur Yves Leclerc ainsi que tous les bénévoles désirent remercier la population labelloise pour leur accueil chaleureux et leurs généreux dons lors de la collecte de contenants consignés et sous noirs qui a eu lieu le samedi 1er décembre 2012.

Cette collecte avait pour but d'amasser des fonds pour nos activités et de nous sensibiliser à la gestion écologique des matières **(récupération et recyclage).**

Merci et à l'an prochain!

CERCLE DE FERMIÈRES

Réunions mensuelles

Date: 13 février 2013
Heure : 13h à 16h
Lieu : salle Wilfrid-Machabée

Art textile: Sous plat tressé
Art culinaire: Gâteau St-Valentin

Date: 13 mars 2013
Heure: 13h à 16h
Lieu: salle Wilfrid-Machabée

Art textile: Broderie au ruban
Art culinaire: Amuse-gueule

Information : 819 686-3119 ou 819 686-1485

CLUB DE L'AGE D'OR

Tous les jeudis le Club de l'Âge d'Or est ouvert de 12 h 30 à 16 h 30.

Les mardis il y a du Baseball Poche de 13 h à 15 h 30.
Également, il y a un souper par mois dont les dates sont à déterminer.

Et, tous les derniers mercredis du mois il y a une conférence.
Les voyages sont à déterminer.

Lieu : 1, rue du Pont (à l'arrière de l'Hôtel de ville.

COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

CGAL

Bonjour à tous,

Votre comité des gens d'affaires de Labelle vous présente le **COMPTE-RENDU DES DERNIÈRES RENCONTRES DU C.A.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CGAL

- Afin de répondre à une demande générale de faire revivre le regroupement de gens d'affaires et considérant les nombreux avantages, l'ensemble des membres et les membres du C.A. se sentiraient plus à l'aise au sein d'une chambre de commerce à Labelle. Bientôt ce sera la période du renouvellement de l'adhésion. Au cours des prochaines semaines, plus de 130 commerces et gens d'affaires seront sollicités par les membres du conseil d'administration de la **Chambre de Commerce de Labelle**. Ils sont convaincus de l'excellent accueil qui leur sera réservé.

- Les membres du C.A. sont à réfléchir sur les priorités 2013 en fonction des sommes que nous obtiendrons. Le comité est soutenu par la Municipalité et maintient un dialogue continu avec celle-ci sur certains dossiers jugés prioritaires tels que le contournement de la 117, le projet d'aménagement du boulevard Curé-Labelle, l'implantation du futur bureau d'accueil touristique ainsi que la création d'un fonds de transition de publicité partagé.

- Les membres du C.A., Yvon Cormier, Pierre Dumontier, Rebecca Bégin, Richard Pettigrew, Israël Fontaine, Claude Labonté, Hubert Clot, Manon Laplante et Martine Lauzon, sont très dynamiques et engagés dans ce qu'il y a à accomplir. Ils en demeurent pas moins lucides et constatent l'immense travail à accomplir pour redonner à ses membres le goût de relever de grands défis ensemble.

La prochaine rencontre du C.A. est prévue au calendrier pour le 7 février 2013.

Yvon Cormier, président **cgal.labelle@hotmail.com** Tél. : 819-430-6164 **www.cgal.biz**

COMPTOIR D'ENTRAIDE

COMPTOIR D'ENTRAIDE LABELLE

Grande Vente au Comptoir d'Entraide de Labelle !!!

Tous nos vêtements, souliers et sacs à main pour toute la famille seront réduits de ***MOITIÉ PRIX*** *ou* ***VOUS REMPLISSEZ UN SAC ET VOUS NE PAYEZ QUE 5$***
du 11 au 15 février 2013.
N'oubliez pas nous serons ouvert samedi le 2 mars 2013!

127 rue du Collège à Labelle, 819-686-1878
Venez nous voir !

Paniers de Noël

Notre campagne de paniers de Noël a été un succès cette année encore, et ce grâce à nos nombreux donateurs. Nous remercions tous les commerçants et organismes de Labelle ainsi que leurs employés qui ont soutenu notre campagne. Nous remercions également tous les bénévoles sans qui nous ne pourrions réussir.
Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs voeux pour la nouvelle année.

MAISON DES JEUNES STATION JEU'NORD

L'année 2013 est déjà bien amorcée pour la MDJ !! Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter à tous et à toutes, une excellente année remplie de santé, de bonheur et d'amour.

Voici quelques activités à venir pour les membres de la MDJ (11 à 17 ans) :

- **Samedi le 9 février 2013 – Formation Mentor Active :**
  Cette formation est offerte aux filles et elle a pour but de leur donner le goût de bouger et surtout de prendre en mains leur activité physique. À travers cette formation, elles apprendront à devenir des leaders dans leur milieu tout en développant leur confiance en soi et leur estime de soi. Elles devront par la suite organiser une activité physique pour des filles/femmes de la communauté. Nous vous tiendrons au courant de cette activité.
- **Semaine de relâche – Mars 2013 :**
  Plusieurs activités seront organisées tout au long de la semaine de relâche; pêche sur glace, randonnée de nuit en raquettes, sortie au centre récréatif et sportif Aptitude, nuit blanche, journée de neige, etc. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rencontrer à la MDJ.
- **Souper Spaghetti :**
  Le samedi 13 avril prochain, la MDJ tiendra son souper spaghetti afin d'amasser des fonds pour les activités des jeunes. Surveillez la prochaine Info municipale pour tous les détails.

La MDJ est ouverte du mardi au jeudi de 17 h à 21 h et le vendredi de 17 h à 22 h.
Les mardis sportifs et les vendredis hockey cosom et sur glace sont toujours au calendrier.
Les vendredis primaires (5e et 6e année) de 15 h à 17 h.

En terminant, nous tenons à remercier M. Steve Labelle, qui a généreusement offert son coup de pelle lors du déneigement du toit de la MDJ.

COMITÉ DES LOISIRS

GUIGNOLÉE 2012

Le comité des loisirs de Labelle tient à remercier chaleureusement la population de Labelle! Sans votre générosité, la guignolée ne serait pas une réussite!

Et nous voudrions, par la même occasion, remercier les bénévoles, qui à chaque année se joignent à nous pour nous aider à faire de cette collecte d'argent un succès!

Les membres du comité des loisirs de Labelle tiennent à vous dire MERCI! Sans vous, nous ne pourrions pas autant gâter les jeunes de Labelle!!

DÉPOUILLEMENT 2012

Nous souhaitions prendre le temps de remercier les membres du Cercle de fermières qui, à chaque année, se joignent au Comité des loisirs de Labelle, lors de la journée du dépouillement. MERCI de prendre le temps de concocter ces petits délices, appréciés de tous!

LA SEMAINE DE RELÂCHE 2013

DU LUNDI 4 MARS AU VENDREDI 8 MARS 2013

	LUNDI 4 MARS	MARDI 5 MARS	MERCREDI 6 MARS	JEUDI 7 MARS	VENDREDI 8 MARS
AVANT-MIDI 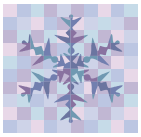	**RAQUETTE** Départ à 10h, à l'accueil Dumontier, retour à 15h00*	**BINGO** 10h à 12h Salle communautaire*	Sortie **L'APTITUDE** **DÉPART À 8h,** Rendez-vous à la maison des jeunes* 44 rue de l'Église	**PEINTURE SUR CHANDAIL** 10h-12h Salle Wilfrid Machabée*	**CERCLE DES FERMIÈRES** 5-10 ans et 11-14 ans Bricolage* Au Pavillon des loisirs Débute à 9h30
APRÈS-MIDI		**BAIN LIBRE** 15h30 à 17h	**RETOUR À 16h30** Activité gratuite **Place limitée** Inscription obligatoire **Avant vendredi le 1er mars 2013**	**ACTIVITÉ CULINAIRE** 13h à 15h Salle Wilfred Machabée*	**CERCLE DES FERMIÈRES** Selon inscription, possibilité de continuer Au Pavillon des loisirs Termine à 16h30 ********** **BAIN LIBRE** 15h30 à 17h
SOIR			**BAIN LIBRE** 18h30 à 20h		

***Informations complémentaires:**

- **RAQUETTE :** Apportez votre lunch, **inscription obligatoire, avant mercredi, le 27 février 2013**, possibilité de faire la réservation de raquette, responsable Jean-Marc : 819-686-9985
- **BINGO :** Se rendre directement à la salle communautaire, pas besoin d'inscription, responsable Louise
- **L'APTITUDE , centre récréatif et sportif à Blainville:** Responsable Janick : 819-686-3434, **inscription obligatoire, place limitée, date d'inscription avant vendredi, le 1er mars 2013,** départ prévu à 8h, donc arrivez à 7h45 et retour vers 16h30, les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte et pour certaines activités, on exige une grandeur et un poids minimal, apportez votre lunch ou de l'argent (cafétéria sur place), activité gratuite.
- **PEINTURE SUR CHANDAIL:** Responsable Louise, **inscription obligatoire, avant mercredi, le 27 février 2013,** Nadia : 819-686-9516
- **ACTIVITÉ CULINAIRE:** Responsable Louise, **inscription obligatoire, avant mercredi le 27 février 2013,** Nadia : 819-686-9516
- **CERCLE DES FERMIÈRES :** Responsable Ginette Maillé : 819-686-3119, possibilité de continuer le bricolage en après-midi, prévoyez apporter votre lunch!! **Inscription obligatoire, avant vendredi, le 1er mars 2013**

Le comité des loisirs, avec la collaboration de MDJ, le Cercle de Fermières, Labelle en fête et la Municipalité de Labelle

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
02	**09**	**11h30**	Journée vin/fromage	Club de ski de fond de Labelle	
02	**11 au 15**		Grande vente	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
02	**13**	**13h à 16h**	Réunion mensuelle	Cercle de Fermières de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
02	**15**		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
02	**18**	**20h**	Assemblée ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
02	**23**	**17h**	Randonnée pleine lune	Club de ski de fond de Labelle	
02	**25**		Date limite—inscription à la formation «Savez-vous gouverner un OBNL?»	Municipalité de Labelle	
03	**01**	**16h**	Date limite pour postuler pour le poste de Coordonnateur du camp de jour	Municipalité de Labelle	
03	**02**	**7h30 à 16h**	Tournoi de pêche du glace	Association Chasse et pêche de Labelle	P'tit lac Caribou
03	**02**	**11h**	Journée Hot dog	Club Quad Iroquois	Refuge 5 étoiles de La Minerve
03	**04**		Début des activités de la semaine de relâche		Détails page 11
03	**07**		Parution de l'Info municipale	Municipalité de Labelle	

INFO MUNICIPALE : Copyright 2011 • Municipalité de Labelle. Tous droits réservés.
Municipalité de Labelle • 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 • 819-681-3371
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca